



Planning cours de danse 2024/2025

(sous réserve de modifications, au 29.04.2024)

Enseignantes : Mmes Maité Margue, Magali Saint-Michel Cochet et « à nommer »
Salles de cours : 2 Salles de danse au Centre culturel Grevenmacher
Conditions d'admission : âge minimum révolu, test d'aptitude ou autorisation médicale

Danse classique

Division inférieure – 1e Cycle

Inférieur 1 (Condition d'admission : âge minimum de 7 ans révolus avant le 1e septembre)

2 cours de 60 minutes par semaine

Lundi 16.30-17.30 et vendredi 16.30-17.30 (à nommer)

ou

Mardi 14.00-15.00 et jeudi 14.00-15.00 (Mme Magali Saint-Michel)

Inférieur 2

2 cours de 60 minutes par semaine

Lundi 17.30-18.30 et vendredi 17.30-18.30 (à nommer)

ou

Mardi 15.00-16.00 et jeudi 15.00-16.00 (Mme Magali Saint-Michel)

Inférieur 3 (et 3.1) (Diplôme du 1^e Cycle)

2 cours de 60 minutes par semaine

Mardi 16.30-17.30 et jeudi 16.30-17.30 (Mme Maité Margue)

Division inférieure – 2e Cycle

Inférieur 4

2 cours de 75 minutes par semaine (dont 30 minutes d'entraînement facultatif)

Lundi 18.30-19.45 et vendredi 18.30-19.45 (à nommer)

Inférieur 5

2 cours de 90 minutes par semaine (dont 30 minutes d'entraînement facultatif)

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Maïté Margue)

Inférieur 6 (et 6.1) (Diplôme du 2^e Cycle)

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Maïté Margue)

Division moyenne - 3^{ème} Cycle

Moyen 1

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 19.00-20.30 et jeudi 19.00-20.30 (Mme Maïté Margue)

Moyen 2

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 19.00-20.30 et jeudi 19.00-20.30 (Mme Maïté Margue)

Danse contemporaine

Division inférieure – 1^e Cycle

Inférieur 1 (âge minimum de 9 ans révolus avant le 1^{er} septembre)

1 cours de 90 minutes par semaine

Mercredi 16.30-18.00 (Mme Magali Saint-Michel)

Inférieur 2

2 cours de 60 minutes par semaine (dont 30 minutes d'entraînement facultatif)

Mardi 14.15-15.15 et jeudi 14.15-15.15 (à nommer)

Inférieur 3 (et 3.1) (Diplôme du 1^e Cycle)

2 cours de 75 minutes par semaine (dont 60 minutes d'entraînement facultatif)

Mardi 15.15-16.30 et jeudi 15.15-16.30 (à nommer)

Division inférieure – 2^e Cycle

Inférieur 4

2 cours de 90 minutes par semaine (dont 30 minutes d'entraînement facultatif)

Mardi 16.00-17.30 et jeudi 16.00-17.30 (Mme Magali Saint Michel)

Inférieur 5 (et 5.1)

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Magali Saint-Michel)

Division moyenne – 3^e Cycle

Moyen 1

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Magali Saint-Michel)

Moyen 2

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Magali Saint-Michel)

Danse jazz pour adultes

Degré Inférieur Adultes 1 et 2

1 cours de 60 minutes par semaine

Mercredi 18.30 - 19.30 (Mme Maité Margue)

Degré Inférieur Adultes 2 et 3

1 cours de 60 minutes par semaine

Jeudi 08.30-09.30 (Mme Maité Margue)

Formation musicale pour danseurs

La formation musicale est aussi un cours obligatoire pour les élèves en danse.

Les élèves de danse ont le choix entre la formation musicale traditionnelle jusqu'à la formation musicale 4 incluse, ou bien de suivre 2 années de formation musicale traditionnelle (FM 1 et FM2) et puis suivre le cours de formation musicale pour danseurs 2.

Le cours de formation musicale pour danseurs 2 est fortement conseillé à tous les danseurs, aussi ceux ayant accompli la formation musicale FM4 traditionnelle.

Grevenmacher (Centre culturel)

Mercredi 18.00 – 19.00 Salle de danse Mme Magali Saint-Michel

Chorégraphie et kinésiologie

Cours obligatoire pour les élèves inscrits en division moyenne (3^e cycle de danse classique ou de danse contemporaine)

Moyen 1

1 cours de 60 minutes par semaine

Mercredi 17.30 – 18.30 Mme Maïté Margue

Moyen 2

1 cours de 60 minutes par semaine

Mercredi 17.30 – 18.30 Mme Maïté Margue